



## Maison à vendre chez mandataire

Par **carla1973**, le **16/12/2013** à **21:50**

Bonjour,

Nous avons mis notre maison à vendre dans plusieurs agences immobilières dont un mandataire.

Finalement la maison a été vendue en direct. Quelques mois plus tard le mandataire nous relance car il avait fait visiter la maison à la personne qui nous l'a achetée en direct. Nous ne savions et n'avions aucun moyen de le savoir car pas eu de contre rendu des personnes visiteuses.

Nous avons un mandat en notre possession qui ne comporte pas de numéro de mandat et qui n'est pas daté non plus, sachant que apparemment le sien a bien un numéro et est daté de notre main.

As t il un recours contre nous ? Sachant que les 2 mandats ne semblent pas identiques ?

il nous a harcelé au téléphone, allant même jusqu'à nous demander du cash et là nous recevons un courrier en recommandé de son assistance juridique.

Merci d'avance pour votre retour.